



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*



APPLICATION DÉDIÉE A LA GÉNÉRALISATION
DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

ADAGE, comment débiter le recensement en 2 clics ?

Emmanuel Claerr, référent ADAGE pour l'académie
03 88 23 37 35 (mardi, mercredi, jeudi) emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr



Avant de pouvoir recenser, il faut avoir les droits d'écriture sur ADAGE !

Les directeurs d'école et les chefs d'établissement peuvent accorder des droits en écriture sur l'application ADAGE aux personnels : enseignant, référent culture, secrétaire, etc.

Cette procédure, réalisée en quelques clics, est explicitée dans la vidéo ["Les profils directeur d'école, chef d'établissement et rédacteur"](#)





Bienvenue dans l'application ADAGE

Application **D**édiée **A** la **G**énéralisation de l'**E**ducation artistique et culturelle

Campagnes de saisie

ACA

Appel à projets 2020-2021 ⓘ

Documents d'accompagnement

Période d'ouverture :

Du 17/06/2020 à 08:00

Au 05/10/2020 à 18:00

terminé >

Recensement 2020-2021

Documents d'accompagnement

Période d'ouverture :

Du 01/11/2020 à 00:00

Au 31/08/2021 à 23:59

ouvert >

1^{er} clic

Volet culturel du projet d'établissement 2020-2021

Nom et ville de l'école / établissement

Enseignements artistiques [En savoir plus](#) Projets d'éducation artistique et culturelle [En savoir plus](#) Actions et évènements culturels [En savoir plus](#)

Informations établissement : **Nom et ville de l'école / établissement** Département

Documents d'accompagnement Bassin indiquant ainsi que la circonscription pour les écoles

Nom du directeur d'école/chef d'établissement Contact : téléphone + e-mail

Professeur(s) référent(s) culture : non défini Label E3D : NON

Axes du volet culturel : [+](#)
Aucune saisie

Analyse de la situation : [+](#)
Aucune saisie

Expression des besoins de formation : [+](#)
Aucune saisie

2nd clic, suivant le type d'actions ou de projets à recenser



